

COLLECTE DES DÉCHETS À PARTIR DU 11 MAI

La collecte des déchets se fait encore tous les 15 jours jusqu'à la fin du mois. À ce jour, nous n'avons pas d'information sur la fréquence du ramassage après le 31 mai.

Cependant, le ramassage des encombrants reprend son rythme normal et passera à Fleury-sur-Orne en juin.

- ORDURES MÉNAGÈRES -

Fleury-sur-Orne : Lun. 11 et 25 mai

Fleury-sur-Orne Nord : Mar. 19 mai

(Foyer Soleil, Chant des alouettes,
Rgt de Maisonneuve, APL Joly)

- TRI SÉLECTIF -

Fleury-sur-Orne + Fleury-sur-Orne Nord :

Mer. 13 et 27 mai

- DÉCHETS VERTS -

Fleury-sur-Orne : Lun. 11 et 25 mai

Fleury-sur-Orne Nord : Lun. 18 mai

- ENCOMBRANTS -

Fleury-sur-Orne + Fleury-sur-Orne Nord :

Mer. 10 juin

- DÉCHÈTERIE -

La déchèterie de la ville est ouverte depuis le 4 mai.

Lundi au vendredi : 9h > 12h et 14h > 18h.

Sam. (particuliers uniquement) : 9h > 12h30
et 13h30 > 18h

+ d'infos : caenlamer.fr
02.31.30.43.04 (numéro vert)



MARC LECERF
MAIRE DE FLEURY-SUR-ORNE

Édito

Madame, Monsieur,

Lundi prochain, 11 mai, nous connaissons notre premier « jour d'après » le confinement. Celui-ci marquera une étape importante, mais il ne s'agira pas encore pour autant d'un retour à la normale. Les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale resteront la règle car le virus est toujours là, menaçant. Toutefois, la vie doit reprendre et nous allons tous nous y employer, malgré les difficultés.

Les entreprises reprennent leurs activités les unes après les autres en s'adaptant autant que possible aux contraintes nouvelles.

En ce qui concerne les services que gère la Communauté urbaine Caen la mer : la voirie et les espaces verts, les déchetteries ou les différentes collectes des déchets (effectuées tous les 15 jours, pour l'instant), vous avez mesuré qu'ils reprenaient peu à peu, mais les retards accumulés, en matière d'entretien notamment, seront longs à rattraper.

De notre côté, nous serons encore quelques temps dans l'obligation de vous proposer une offre de services limitée, dans certains domaines, conformément aux exigences gouvernementales. Ainsi, le centre socioculturel, l'école de musique, l'espace public numérique et les activités sportives ne rouvriront pas dans l'immédiat, les agents étant mobilisés pour l'accueil dans les écoles (voir nos précisions page 2).

Vous l'avez constaté, le retour à l'école fait débat dans notre pays puisqu'il a été décidé par le gouvernement alors que le comité scientifique ne le préconisait pas. Dans ce contexte, un « protocole sanitaire pour la réouverture des écoles maternelles et élémentaires » composé d'une soixantaine de pages a été élaboré par l'État. Nous nous organiserons pour le respecter grâce à l'engagement des enseignants et des personnels municipaux, mais aussi des enfants car le respect collectif et individuel des consignes qui leur seront données sera déterminant dans la conduite sanitaire réussie de cette « rentrée ». Je salue l'engagement de tous dans la perspective du Mardi 12 mai qui concernera les enfants des classes de grande section (GS) à l'école maternelle et ceux des classes de cours primaire (CP) et de cours moyen 2^{ème} année (CM2) à l'école élémentaire. La journée sera sans doute longue pour certains enfants qui devront respecter des consignes toute la journée, même en récréation. Les opérations de « lavage de mains » prendront bien évidemment une importance particulière pour être efficaces, et constitueront une contrainte horaire très importante. Malgré notre souhait initial, il ne nous sera pas possible d'assurer le service de ramassage scolaire pour des raisons évidentes de distanciation, le bus ne comportant qu'une seule porte permettant les entrées et les sorties.

Cette première étape concernant la reprise de l'activité scolaire pour ces trois classes de niveau, du 12 au 22 mai, fera l'objet d'une évaluation et nous permettra ou non d'envisager une reprise plus large à compter du Lundi 25 mai.

De son côté, la mairie sera ouverte dès le 11 mai, mais nous vous demandons de limiter vos accès à l'essentiel dans un premier temps afin de ne pas altérer la sécurité sanitaire qui doit comme partout y régner. En outre, la plupart des services ne seront accessibles que sur rendez-vous (02 31 35 73 00). Nous y appliquerons comme partout ailleurs les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale, aussi le nombre d'utilisateurs pouvant être présents à l'accueil sera limité à 2 en même temps, et le port du masque sera recommandé.

En ce qui concerne les masques justement, l'annonce faite par le Président de la République de dotations de masques aux mairies afin qu'elles les remettent à la population n'a jamais été suivie d'effets, mais nous a fait perdre un temps précieux. Lorsque ce mauvais tour nous est apparu pour ce qu'il était, nous avons commandé 5 000 masques en tissu, répondant aux normes AFNOR et lavables 30 fois, que nous vous remettrons lorsqu'ils nous seront parvenus (au moment où j'écris ces lignes, notre fournisseur normand ne nous a pas donné de date précise de livraison). Nous adapterons le mode de distribution en fonction de cette date pour ne pas perdre de temps (aussi dans l'immédiat n'est-il pas nécessaire de vous présenter en mairie pour en demander).

Ce début de déconfinement est un moment crucial pour ne pas connaître de deuxième vague de l'épidémie. Nous devons donc tous nous mobiliser pour qu'il soit réussi. Cela passe par le respect des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières. Soyons raisonnables et rigoureux pour retrouver complètement notre liberté. Il en va de notre responsabilité individuelle et collective. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

Votre maire,

Marc Lecerf

COVID-19

Santé publique France

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- SI VOUS ÊTES MALADE
Portez un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

0 800 130 000



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
LE DÉCONFINEMENT DE FLEURY-SUR-ORNE

confinement.fleurysurorne.fr

AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES ET DE SES SERVICES ET DU COLLÈGE S. HAWKING

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES LE 12 MAI

L'école rouvrira le mardi 12 mai pour les élèves de grande section à la maternelle et de CP et CM2 à l'école élémentaire.

Un contact a d'ores et déjà eu lieu entre parents et enseignants.

Le principe général retenu pour la réouverture des écoles fleuryennes est l'accueil des élèves sur volontariat, avec le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Le port du masque sera obligatoire pour les adultes, comme préconisé par le protocole sanitaire et les recommandations du conseil scientifique.

PROTOCOLE SANITAIRE

- Chaque famille devra prendre la température de son enfant le matin et ne pas l'envoyer à l'école s'il a de la fièvre (à partir de 37,8°C).
- A l'arrivée, les élèves seront dirigés vers des entrées différentes en fonction de leur classe. Ils ne devront pas se regrouper, mais devront rentrer dans les locaux en respectant la **distanciation physique** selon les consignes qui seront données. Des espaces seront réservés par groupe aussi bien dans la cour qu'au moment de la restauration. Des sens de circulation seront matérialisés de façon à éviter les croisements. Chaque élève ne devra utiliser que son matériel pédagogique et ne pourra pas le partager avec les autres enfants.

Les salles de classes seront nettoyées tous les soirs. Les sanitaires seront nettoyés après chaque récréation. Toutes ces interventions ainsi que les opérations répétées de lavage des mains constitueront une contrainte-temps importante pour le groupe classe.



Ecole élémentaire Jean Goueslard



Ecole Maternelle



Collège Stephen Hawking



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Le transport scolaire

Le transport scolaire ne sera pas assuré. Il semble impossible de maintenir ce service dans des conditions sanitaires optimales.

Le restaurant scolaire

La restauration sera assurée, mais les menus simplifiés (repas froids) et les enfants de l'élémentaire déjeuneront dans le gymnase.

La garderie

La garderie sera assurée matin et soir mais **uniquement sur inscription et réservation** au travers du portail famille.

Le centre de loisirs

Les mercredis, le **centre de loisirs** accueillera les enfants qui en ont besoin s'ils sont déjà accueillis à l'école le reste de la semaine ou s'ils fréquentent régulièrement le centre.

Réserver est une obligation !

Le service éducatif municipal met tout en œuvre pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Pour mieux s'adapter aux nouvelles exigences sanitaires et de distanciation sociale, le service doit connaître les besoins réels le plus tôt possible. C'est pourquoi, **seuls les enfants dont les parents auront réservé la place, pourront être accueillis à la garderie, au restaurant scolaire ou au centre de loisirs.**

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre contribution active.

Portail famille

fleury-sur-orne.fr/portail-famille

LE COLLÈGE STEPHEN HAWKING

Le collège Stephen Hawking rouvrira à compter du lundi 18 mai, et accueillera exclusivement les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Ils pourront, sous réserve de l'accord des parents, revenir au collège en suivant l'alternance suivante :

- Lundi : niveau 5^{ème}
- Mardi : niveau 6^{ème}
- Jeudi : niveau 5^{ème}
- Vendredi : niveau 6^{ème}

Après avoir finalisé l'organisation de ce retour en classe, les parents seront destinataires d'un courrier précisant les modalités (accueil par demi-groupes, nouvel emploi du temps, restauration possible ou non, etc) ; Il sera demandé aux parents de préciser à l'établissement, en retour, s'ils engagent (ou non) à leur confier leur enfant dès ce 18 mai.

Informations sur le site :

college-hawking.etab.ac-caen.fr

source : college-hawking.etab.ac-caen.fr

AMÉNAGEMENT DES SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS

LA MAIRIE

À partir du lundi 11 mai, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez contacter la mairie au 02.31.35.73.00.

PROTOCOLE SANITAIRE

- Port du masque recommandé et distanciation physique à respecter.
- Seulement 2 personnes à la fois seront autorisées à entrer dans la mairie.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS retourne dans ses locaux au 17 bis rue Louis Pasteur. Vous pouvez contacter le CCAS du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 02.31.35.73.10.



LES AUTRES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Le Centre Socioculturel, l'Espace Public Numérique, le Relais d'Assistants Maternels et l'Espace Musical Jacques Higelin resteront fermés car le personnel sera mobilisé dans les autres services.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

À partir du mardi 12 mai, les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque seront les suivants : **mardi - 16h30 > 19h, mercredi - 10h > 12h30, jeudi - 14h > 18h, vendredi - 16h30 > 19h et samedi - 10h > 12h30.**

De manière à garantir la sécurité sanitaire maximale des usagers et du personnel, les dispositions suivantes seront mises en place :

1. Réservation par téléphone au 02.31.84.31.94 ou par mail à bibliotheque@fleury-suorne.fr (via le portail prochainement). Notre catalogue en ligne est consultable sur le site bibliotheques.caenlamer.fr : un clic sur le livre sera nécessaire pour vérifier sa disponibilité.
 2. Préparation du colis par la bibliothèque et rendez-vous pris en fonction de vos disponibilités et de celle du service pour retirer vos livres : Un créneau par foyer tous les 15 min, sur les heures d'ouvertures habituelles (avec un dispositif permettant le retrait du colis qui permette la mise en œuvre des mesures de distanciation physique).
- Aucun accès à l'intérieur de la bibliothèque au-delà de la banque d'accueil ne sera permis.**
3. Retour des livres empruntés via les caisses mises à disposition à l'entrée. Les retours feront l'objet d'une désinfection et d'une mise en quarantaine pendant 3 jours. Il est toujours possible de prolonger vos prêts si vous n'avez pas la possibilité de venir sur place.

PROTOCOLE SANITAIRE

- La porte d'entrée sera ouverte, merci de ne pas la toucher.
- Port du masque recommandé et distanciation physique à respecter.
- Patienter à l'extérieur selon le marquage au sol, si une personne est en train de récupérer ses livres dans la bibliothèque.
- Apporter votre propre sac pour le retrait des livres.

RÈGLES DE « VIVRE ENSEMBLE » : JE RESPECTE LES AUTRES

LES TRAVAUX DOMESTIQUES

Les travaux réalisés à l'intérieur de votre maison (ou appartement), mais aussi à l'extérieur (travaux ou entretien des jardins : tonte des pelouses, taille des haies, motoculteur,...), doivent être effectués dans ces plages horaires :

- Du lundi au vendredi inclus : 8h30 > 12h et 14h30 > 19h30 ;
- Les samedis : 9h > 12h et 15h > 19h ;
- Les dimanches et jours fériés : 10h > 12h.

LE TAPAGE NOCTURNE

Les horaires à respecter vis-à-vis de vos voisins vont de **22h à 7h du matin**.

Prévenez vos voisins lors de vos fêtes privées, mais surtout pensez à ne pas les déranger.

Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe.



FOIRE AUX QUESTIONS APRÈS LE CONFINEMENT

Pourra-t-on célébrer un mariage ou un PACS ?

Non, les mariages et les PACS prévus jusqu'au 24 juillet sont reportés à une date ultérieure, sauf urgence.

Est-ce que je pourrai réserver une salle municipale ?

Non, pour le moment les salles sont fermées jusqu'à nouvel ordre.



La commune va-t-elle distribuer des masques ?

Le Président de la République s'était engagé à mettre à la disposition des communes des masques pour la population. Depuis les commandes passées par l'État se sont révélées plus compliquées que ce qui avait été annoncé et aucun masque n'est arrivé.

De ce fait, nous avons perdu un temps précieux et nous avons été contraints d'en commander nous-même. Aujourd'hui, les masques que nous avons commandés ne sont pas encore arrivés. Le fournisseur nous indique qu'ils nous seront prochainement livrés, mais nous n'avons pas d'engagement sur la date précise.

Les modalités de distribution seront fixées au moment de la livraison afin de faire au plus simple.

23 couturières ont répondu à l'appel pour la confection de masques et nous les en remercions. Ils seront distribués dès que possible.

Voici les pages facebook à suivre :

La Ville - www.facebook.com/fleury-sur-orne/

Le Centre Socioculturel - www.facebook.com/csc.fleury-sur-orne/

Le service culturel - www.facebook.com/Culture-Fleury-676240475760975/

La bibliothèque - www.facebook.com/bibliotheque.fleury-sur-orne/

Le festival Bloody Fleury - www.facebook.com/bloodyfleury/

L'espace musical - www.facebook.com/musikafleury/

S'AMUSER ET SE RÉGALER EN ATTENDANT LE DÉCONFINEMENT

En attendant le déconfinement, nous vous proposons une dernière série d'activités : sudoku, dessin et pâtisserie.

Sudoku

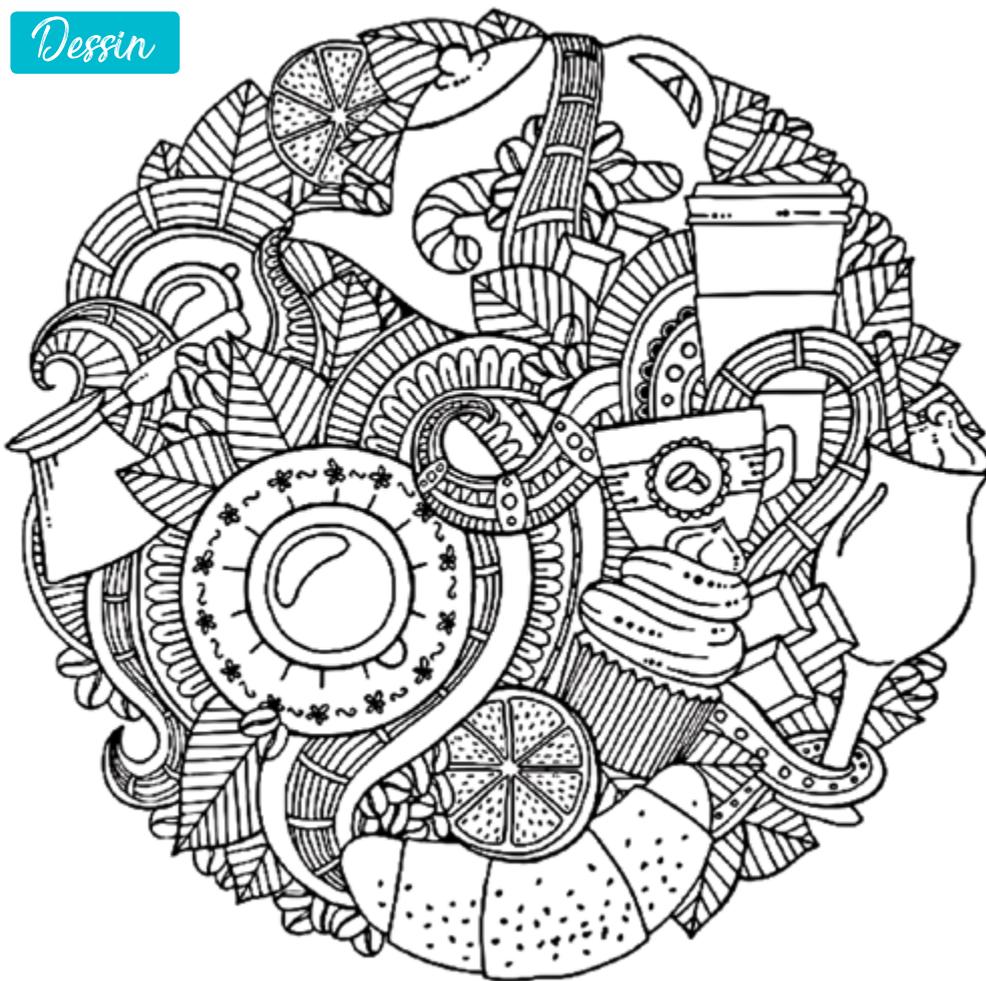
Facile

		6	1	2		3	4	
1	4				5			8
	7				4		1	
				9	8	2		
7			3	2		9	1	
2	1	9			6		5	
		1	4			9	7	5
5		7	2			6		4
3		4	5	6	7			

Difficile

6								
					4	2	5	
4			5		6	3		
			8	4		5	1	
	7		9			8		
	8							
		5	7			4	2	
3				2				1
		9	1					

Dessin



source : www.hugolescargot.com

Pâtisserie

TARTELETTES AUX PÉTALES DE POMMES ET CONFITURE DE FRAISES

RECETTE À PARTIR DE 6 ANS

Temps de préparation : 20 min / Temps de cuisson : 40 min

INGRÉDIENTS

- 1 pâte feuilletée
- 2 pommes Ariane
- 1 cc de cannelle moulue
- 1 pot de confiture à la fraise
- 50g de sucre en poudre
- Sucre glace et fruits rouges (pour la déco)



PRÉPARATION

1. Faire préchauffer le four à 190°C.
2. Laver les pommes et ôter le trognon. Les couper en quartiers puis en fines lamelles.
3. Dans une casserole d'eau remplie au 3/4, verser le sucre et faire bouillir.
4. Placer les lamelles de pommes dans l'eau bouillante et laisser cuire 5 minutes. Puis les égoutter et les mettre dans un saladier avec le jus de citron.
5. Découper des bandes de 5 cm de large dans la pâte feuilletée et étaler la confiture.

7. Placer les lamelles de pommes sur chaque bande en les faisant se chevaucher.
9. Saupoudrer de cannelle moulue et rouler la bande de pâte sur elle-même.
10. Placer les roses dans des moules à muffin et étaler à nouveau de la confiture sur le dessus des pommes.
11. Enfourner 35 minutes en surveillant la coloration. Laisser tiédir à la sortie du four.
12. Saupoudrer de sucre glace et décorer avec les fruits rouges.

source : www.momes.net

© Bonne Maman / M. Langrand et C. Sommelet